

Deux feux verts « récompense » sont arrivés!

Par La Voix du Nord | Publié le 22/04/2017



La commune est désormais équipée de deux feux dits de « récompense », aussi appelés « intelligents » ou « pédagogiques », à l'entrée de l'agglomération, rue de la Croisette (RD 157). Devant le nombre important d'automobilistes flashés depuis janvier lors de contrôles de la gendarmerie, la municipalité a décidé d'agir, en collaboration avec le Département. Ce dernier a choisi l'emplacement du dispositif de sécurité après une étude de terrain. « *La majorité des riverains est satisfaite de cette implantation* », se réjouit Blandine Corbier, première adjointe au maire.

À compter de ce lundi...

Le principe des feux est simple : ils passent au vert quand les voitures roulent à moins de 50 km/h, en guise de récompense. Mais attention, chacun d'eux étant équipé d'un détecteur, tout franchissement au-delà de la vitesse autorisée entraînera une amende de 135 €. La société Enedis devrait procéder à leur mise en fonction le 24 avril.

Le coût de l'opération – en partie pris en charge par des subventions – se monte à un peu plus de 20 000 €.